

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ BOTANIQUE  
DE LYON

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

---

SECONDE SÉRIE

I

1883



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

---

1883

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1883.

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> Ant. MAGNIN.

La séance est ouverte à 7 heures 3/4.

Il est donné lecture des procès-verbaux des séances des 9 et 23 janvier, qui sont adoptés sans observations.

### CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le Ministre de l'instruction publique informant la Société que la vingt-unième réunion des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne, du 27 au 31 mars prochain.

M. le Président prie les Sociétaires qui désireraient assister au Congrès et y représenter la Société, de vouloir bien se faire inscrire à la prochaine séance.

M. Debat, Secrétaire général, dépouille la correspondance imprimée et fait l'analyse des mémoires ou articles concernant la botanique; il signale dans la *Revue bryologique*, n° 1, 10<sup>e</sup> année 1883, un article de M. Philibert sur un *Orthotrichum* hybride, résultat de la fécondation des *Orthotrichum Sprucei* et *Orthotrichum diaphanum*.

M. Viviant-Morel fait observer que l'on prend parfois pour des hybrides certains végétaux dont les caractères ont subi diverses modifications sous l'influence du sol, ou celle de l'atmosphère, et qu'avant de se prononcer sur un fait de cette importance, on devrait tout au moins faire des expériences.

M. Magnin rappelle que plusieurs autres cas semblables d'hybridation ont déjà été signalés dans les Mousses, particulièrement entre les *Leptotrichum subulatum* et *Pleuridium subulatum*, entre les *Grimmia tergestina* et *orbicularis*, etc.

### COMMUNICATIONS.

M. VEULLIOT fait l'analyse de la *Revue mycologique*, publiée à Toulouse par M. Roumeguère et consacrée à l'étude des Champignons et des Lichens; commencée en 1879, elle ne s'occupait d'abord que de la première famille, mais peu après, M. Roumeguère crut devoir adjoindre la seconde: addi-

tion bien naturelle en raison des affinités qui existent entre les Lichens et les Champignons.

M. Vuilliot passe en revue les divers articles contenus dans le premier fascicule de cette intéressante publication, pour l'année 1882. C'est d'abord une note sur l'*aubernage*, nom vulgaire d'une maladie de la vigne dans le département de l'Yonne. Elle est causée par trois Champignons (*Phoma vitis*, *Phoma pleurospora*, *Sphaerella Pampini*), qui font périr le raisin dans la troisième année de l'invasion.

Le deuxième article signale encore les méfaits d'un autre ennemi de la vigne, le *Peronospora viticola*, constaté pour la première fois en Europe en 1878, en 1881 dans notre possession d'Algérie. Deux mémoires dus aux docteurs Trabut et Bertherand, indiquent la marche des maladies dans cette dernière région, ses progrès, ses ravages, les moyens curatifs à employer (le soufre, la chaux, le plâtre, les irrigations).

Réactifs pour l'étude des Lichens. — M. Malbranche, président de la Société des sciences de Rouen, recommande l'emploi du chlorure de chaux (vulg. chlore), préférablement au chlorure de calcium, autre combinaison du calcium et du chlore. Il fait remarquer que la coloration bleue de l'hymenium par l'iode se produit avec certains Champignons aussi bien qu'avec les Lichens. L'emploi des réactifs n'est pas infaillible, mais il peut rendre encore de grands services.

Un nouvel Agaric lumineux, l'*Agaricus socialis* (Fr.), a été signalé dans les Hautes-Pyrénées. On connaît surtout l'*Ag. olearius*, l'Agaric de l'Olivier, pour ses propriétés lumineuses. Les phénomènes de phosphorescence sont attribués dans certains cas à la présence de bactéries qui cependant ne se rencontrent pas toujours; d'autres les expliquent par une combinaison de la matière organisée avec l'oxygène de l'air, c'est-à-dire par sa combustion lente.

Les Champignons signalés comme lumineux dans nos régions, ne le sont qu'exceptionnellement. C'est dans l'extrême Orient qu'il faut aller chercher les espèces vraiment phosphorescentes, comme l'*Agaricus lampas*, l'*Ag. noctilucus*, l'*Ag. igneus*, et quelques autres. En France les espèces sur lesquelles on a constaté la phosphorescence sont, outre l'Agaric de l'Olivier, le *Polyporus annosus*, *Pol. sulfureus*, le *Rhi-*

*zomorpha subterranea*. Plongées dans l'eau, les parties lumineuses conservent leur éclat, qui ne disparaît qu'au bout d'un temps assez long.

Constatation en France du *Phallus imperialis*, espèce qui croît dans les prairies de la Hongrie méridionale, très-semblable à notre *Phallus impudicus*. C'est une espèce à volva rose, de grande taille, qu'on suppose avoir été introduite en même temps que les vignes de la Slavonie, apportées depuis peu dans la Charente-Inférieure. M. Roumeguère en donne la diagnose due au créateur de l'espèce, M. Kalchbrenner, ainsi qu'un dessin placé en tête de la Revue.

Une liste des Champignons observés par MM. les docteurs Quélet, Mougeot et Ferry, dans les Hautes-Vosges, du 22 au 25 septembre 1881, comprend trois cent quinze espèces environ. M. Vuelliot fait remarquer qu'on peut, aux environs de Lyon, en récolter un nombre équivalent, puisqu'à l'automne il a recueilli plus de cent espèces dans une seule journée, soit seul, soit avec un camarade. La région lyonnaise, par ses plaines et ses montagnes à toutes les altitudes, par ses essences forestières variées, offre un champ fertile aux recherches des mycologues.

La liste des Champignons récoltés par les trois botanistes précités ne mentionne pas les espèces appartenant aux familles des Coniomycètes, des Hyphomycètes, des Pyrénomycètes ; à peine quelques espèces parmi les Discomycètes. Ce fait suffit pour donner une idée du nombre considérable de Champignons que peut présenter une région dans un temps fort restreint, si, aux espèces mentionnées, on ajoute toutes celles qui se réduisent à des taches, à de petits tubercules, à des conceptacles dont on ne peut, le plus souvent, connaître la nature qu'à l'aide du microscope.

La Revue renferme une « Notice populaire sur les Champignons comestibles », due au capitaine Sarrasin. L'auteur y signale aux amateurs dix espèces comestibles, les plus abondantes, dit-il, les plus savoureuses et les plus faciles à reconnaître : 1° la Morille ; 2° l'Hydne sinué ; 3° la Chanterelle ; 4° la Clavaire corail ; 5° le Cèpe ordinaire ; 6° le Cèpe bronzé ; 7° le Mousseron ; 8° l'Agaric élevé ; 9° l'Oronge ; 10° l'Agaric comestible.

Il donne la description de chacune d'elles et les compare à quelques espèces vénéneuses ayant le plus d'affinité avec ces

diverses espèces. Toutes ces espèces se retrouvent dans la région lyonnaise ; M. Veulliot fait cependant des réserves au sujet de la Clavaire corail qui pourrait être confondue avec la Clavaire jaune (*Clavaria flava*) ; il en est de même du Cèpe bronzé et du Mousseron. Le Cèpe ordinaire (*Boletus edulis*) a parfois le chapeau très-noir, sans être pour cela un Cèpe bronzé (*Boletus cereus*). Nous ne croyons pas, dit M. Veulliot, avoir rencontré cette espèce dans la région ; peut-être a-t-elle échappé à notre attention. Elle est indiquée par Fries comme assez rare ; elle se distingue du Cèpe ordinaire par des tubes jaunes dès la naissance, tandis que, dans ce dernier, les tubes sont d'abord blancs, ne prenant qu'avec l'âge la teinte jaune verdâtre. Le Bolet bronzé a le pied jaune, non bulbeux, comme l'indique la planche 385 de Bulliard, tandis que le Bolet comestible a le pied roux, bulbeux ou égal, sans parler de quelques autres dissemblances. M. Gillet, dans ses dessins nouveaux, représente le Bolet bronzé avec un pied bulbeux, bien que, dans sa diagnose, il l'indique à peu près égal, le texte contredisant le dessin : fait qui n'est pas rare chez certains auteurs.

Le Mousseron décrit dans la notice du capitaine Sarrasin est désigné par lui sous le nom d'*Agaricus albellus*. L'auteur dit qu'il est renommé pour son parfum suave, et un peu plus loin qu'il a une odeur très-prononcée d'intérieur de moulin ; ce que d'autres appellent : « odeur de farine fraîche » ; Gillet et Cordier disent : « odeur forte de farine », et c'est ce qui caractérise, pour ces derniers, l'*Ag. gambosus*, espèce très-voisine. M. Veulliot demande si l'espèce du capitaine Sarrasin ne devrait pas être appelée *gambosus* avec Gillet et Cordier.

La neuvième espèce, l'Oronge, n'est pas très-abondante dans notre région ; ici, comme ailleurs, elle est beaucoup moins commune que le Cèpe. M. Veulliot n'a pu en récolter un seul échantillon pendant le cours de l'année 1882, qui n'a pas été très-favorable pour le développement de la plupart des espèces. Ce Champignon, que l'empereur Néron appelait *Cibus deorum*, (mets des Dieux), s'il ne vaut pas mieux que le Cèpe, est plus recherché à cause de sa rareté et de sa couleur orangée.

Quant à l'Agaric comestible, les amateurs cueillent certainement sous ce nom deux espèces voisines : l'*Ag. campestris* (Champignon de couche) et l'*Ag. arvensis*, le plus souvent reconnaissable à la teinte jaune du chapeau et du pied, et dont on

a distrait une espèce nouvelle, l'*Agaricus xanthoderma*, ou Agaric à peau jaune, non admise par Quélet, et considérée même comme vénéneuse dans certains cas où la médecine a dû intervenir.

Notre collègue, M. Gillot, d'Autun, dit avoir été appelé à donner des soins à une famille empoisonnée par ce Champignon, qu'il ne considère pas cependant comme vénéneux, puisqu'on le mange habituellement dans la même localité, mais qui doit être tenu pour suspect, et dont l'emploi commande la prudence.

Les autres espèces mentionnées dans la notice : la Morille, l'Hydne sinué, la Chanterelle, l'Agaric élevé, sont communes dans la région lyonnaise. La première, toutefois, a été rare en 1882 ; l'espèce qu'on trouve habituellement ici est la Morille jaune et la variété grise (*Morchella esculenta*), avec tous les intermédiaires entre ces deux nuances. Aux environs de Lyon, elle se plaît surtout dans les terrains sablonneux des bords du Rhône ou des petites rivières, croissant à l'ombre des Peupliers ou des Aulnes. On la trouve comme la Truffe, sous toute espèce d'arbres ; mais elle n'a pas eu, comme cette dernière, le privilège de voir créer des spécialités d'arbres indispensables à sa production. On n'a pas encore inventé le Peuplier ou l'Aulne à Morilles, non plus que le Charme, le Chêne et autres qui produiraient tout particulièrement cette espèce.

L'Hydne sinué a été très-abondant à l'automne dernier ; la Chanterelle, peu commune ; l'Agaric élevé, moins commun que d'ordinaire dans la région lyonnaise.

M. Vuelliot mentionne enfin les *Essais de reproduction artificielle des truffes*, par M. Condamy, et l'ouvrage intitulé : *La Truffe*, par M. Henri Bonnet. Le premier déclare qu'il obtient des embryons de Truffes, mais pas de Truffes complètes. Jusqu'à ce jour, en effet, on n'a pas obtenu la reproduction de la Truffe par le semis, par la culture, malgré tous les soins que commandait le désir du succès.

M. Bonnet examine ce cryptogame au point de vue botanique, entomologique, forestier, commercial. Il met à néant l'ancienne théorie du Chêne truffier, qui tend à faire considérer comme une galle le cryptogame cher aux gourmets.

M. Vuelliot fait remarquer que si l'on admet le Chêne truffier,

il faut admettre aussi le Pin truffier, le Cèdre truffier, le Charme truffier, etc., puisqu'on rencontre la Truffe sous ces divers arbres.

En Algérie, on la trouve surtout sous les Pins et les Cèdres ; en France, sous le Chêne et le Charme ; en Provence, sous le Chêne à feuilles caduques, le Chêne vert, parfois sous le Genévrier. En résumé, on la rencontre sous 39 espèces ligneuses, dont 7 Chênes, 6 Pins ou Sapins, 3 Genévriers, etc., etc.

M. Vuelliot dit avoir omis, à l'article Oronge, de parler du fait constaté par M. le capitaine Sarrasin, « que la Fausse-Oronge vient *sous les Bouleaux* ; que partout où se trouvent de Fausse-Oronges, on peut être assuré de trouver des Bouleaux. »

M. Vuelliot a cherché à vérifier cette assertion ; mais, dans le cours de l'année expirée, il n'a pu faire que deux observations ; il a trouvé la Fausse-Oronge en juillet (époque rare), dans des bois de Sapins ; en novembre, aussi parmi les Sapins, mais sans Bouleaux dans le voisinage. Dans plus de quinze autres récoltes des années antérieures, il n'a pas constaté la présence du Bouleau, peut-être était-il mélangé à d'autres arbres, comme accessoires ; il n'a constaté sa présence qu'à Saint-Quentin, dans l'Isère, auprès d'un bois de Sapins très-épais, où croît la Fausse-Oronge. A quelques mètres de ce bois (4 à 5 mètres), s'étend une bande de Bouleaux ; presque chaque année, il trouve la Fausse-Oronge, croissant au plus épais du massif de Sapins, où l'on a beaucoup de peine à pénétrer. En novembre 1875, M. Vuelliot dit avoir compté environ 160 Fausse-Oronges, de la plus belle venue, sur un espace de 1 à 2 ares, et présentant tous les degrés de développement. Comment se fait-il que cette espèce ne se soit jamais montrée sous les Bouleaux du voisinage ? que pas un seul individu n'ait songé à franchir la zone des Sapins, quand il avait si peu de chemin à faire pour croître à l'ombre de l'arbre aimé ?

M. Vuelliot pense que l'observation de M. le capitaine Sarrasin, vraie pour la région qu'il habite, le département de l'Oise, ne l'est pas pour la nôtre.

La Revue mycologique se termine par un examen bibliographique de divers ouvrages de publication récente, concernant

la nombreuse famille des Champignons, comme aussi celle des Lichens.

M. le président, au nom de la Société, remercie M. Veulliot de sa très-intéressante analyse, qu'il a complétée par ses observations personnelles, et dit qu'il serait à désirer que beaucoup de nos collègues suivent le même exemple.

M. Magnin confirme, du reste, à propos de la Fausse-Orange, les observations de M. Veulliot, et ajoute qu'il l'a plusieurs fois rencontrée dans des localités où il n'a pas remarqué la présence des Bouleaux; il cite particulièrement diverses stations des montagnes du Lyonnais, où l'on trouve très-abondamment la Fausse-Orange, dans les bois de Pins, à l'automne.

M. VIVIAND-MOREL signale que l'on a observé à Briançon le Prunier dit de Briançon (*Prunus Brigantiaca* Vill.) en pleine floraison et complètement feuillé.

Vu l'heure avancée, la suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine réunion.

La séance est levée à 9 heures 20 minutes.

*Le Secrétaire,*  
J. NICOLAS.

---

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1883

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> PERROUD, vice-président.

La séance est ouverte à 7 h. 3/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté après une observation de M. Debat.

#### CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le D<sup>r</sup> A. MAGNIN, président de la Société, s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le Secrétaire général dépouille la correspondance imprimée et signale les principaux articles ou mémoires intéressants